



Protocole de la COVID-19 de GOV pour les événements extérieurs

Ce qui suit s'applique à tous les programmes extérieurs de GOV. Des informations supplémentaires sur le format adapté pour des programmes/événements spécifiques peuvent être trouvés sur notre site Web.

Tous les participants sont encouragés de télécharger l'application de notification d'exposition de la COVID-19 du gouvernement du Canada : [Alerte COVID](#).

Les spectateurs ne sont pas autorisés. Seuls les participants inscrits et affectés à leur établissement spécifique pendant leur soirée désignée sont autorisés à être présents. Cela comprend les conjoints, les enfants, la famille élargie, les amis et les animaux de compagnie.

Les joueurs substitués sont autorisés, mais doivent être identifiés en tant que tels auprès du coordonnateur. Un joueur inscrit dans une équipe peut agir en tant que joueur substitué dans une autre équipe, à la condition que celle-ci soit dans une plage horaire différente au cours de la soirée.

Les paiements et les transactions monétaires se feront en ligne à l'aide de notre nouveau portail pour joueurs (anglais seulement).

Pas de « high fives », de poignées de main ou de « fist-bumps ».

Les participants doivent suivre toutes les exigences sanitaires spécifiques à l'établissement qui les accueille. N'oubliez pas que ceci pourrait affecter l'accès des joueurs aux toilettes ou aux vestiaires, aux entrées spécifiques ou dans les couloirs adjacents. De l'information spécifique sur chaque établissement sera disponible sur le portail des joueurs (anglais seulement).

Les participants doivent apporter leur propre bouteille d'eau, et être prêts à se voir refuser l'accès à une fontaine d'eau ou toute autre source d'eau potable dans l'établissement.

Les présences seront enregistrées lors des matchs pour permettre la recherche des contacts, si nécessaire.

Afin de minimiser le niveau de propagation potentielle à la communauté d'Ottawa, les participants sont fortement encouragés à jouer au volleyball exclusivement avec GOV et à éviter de participer dans d'autres ligues de sports.

Si un participant reçoit un résultat de dépistage positif à la COVID-19, ils sont dans l'obligation d'aviser GOV afin de nous permettre de travailler avec les responsables de la santé publique et de prendre des décisions éclairées quant à savoir s'il y a lieu de continuer, de suspendre ou d'annuler la programmation. GOV conservera et utilisera ces informations dans la plus stricte confidentialité et en adhérant pleinement à notre [Politique sur la confidentialité et les informations personnelles \(anglais seulement\)](#).



Dans l'éventualité où certaines situations nécessiteraient une clarification, GOV se tournera vers les [lignes directrices de retour au jeu de l'Association de volleyball de l'Ontario](#) (en anglais seulement), ainsi que vers le [Plan de déconfinement provincial](#) pour trancher.